Communiqué de presse
Paris, le 3 novembre 2014

Gardiens d'immeubles : les solutions des professionnels pour un métier sous tension

Paris, le 3 novembre 2014 – **La branche professionnelle des Gardiens, Concierges et Employés d'Immeubles publie une étude prospective sur le métier de gardien d'immeuble. Face aux menaces qui pèsent sur la pérennité de cette fonction, les professionnels proposent des pistes d'action.**

La présence des gardiens en question

Un Contrat d'étude prospective (CEP) mené en 2008 sur les métiers du gardiennage faisait état d'une **remise en question de la présence d'un gardien dans les immeubles**. Parmi les facteurs conduisant à cette conclusion, on compte notamment la révision de la politique du bâti, qui ne prévoit plus de loges dans les nouveaux projets immobiliers ; l'externalisation des prestations ; l'intégration des nouvelles technologies dans les espaces de vie ; ou encore l'impact négatif de l'augmentation des charges des copropriétés dans un contexte socio-économique dégradé.

Consciente des **risques encourus en termes d'emplois**, la branche professionnelle des Gardiens, Concierges et Employés d'Immeubles, représentée par la CEGI[1], est à l'initiative d'une étude sur l'évolution du métier de gardien d'immeuble. Celle-ci vise à identifier les moyens d'endiguer ce phénomène.

Un métier aux multiples facettes

L'étude révèle que **le métier de gardien couvre un large panel d'activités** : outre l'accueil, l'entretien de l'immeuble et la sécurité des installations, le gardien peut se voir confier des tâches administratives, du management (dans les résidences les plus importantes), l'entretien des espaces verts ainsi que de petits travaux d'entretien.

Sur la base de ce constat, **l'étude identifie 3 profils de gardiens** et propose 3 fiches descriptives correspondantes : le gardien principal, le gardien « services aux résidents » et le gardien polyvalent exerçant des missions auprès d'une société de gestion locative ou de la copropriété.

Le gardien de demain : au cœur du « savoir vivre ensemble »

L'étude est donc l'occasion de saisir les réalités professionnelles des gardiens, de repenser leur métier, de repérer les compétences-clés et de définir les éventuels nouveaux services qu'ils pourraient offrir.

Les pistes d'action envisagées pour accompagner l'évolution des missions et du métier de gardien d'immeuble se classent en 4 catégories :

- **Communication** : valorisation des métiers ; information des gardiens sur les évolutions en cours ; travail sur l'attractivité du métier.
- **RH** : adaptation des formations aux nouvelles exigences du métier de gardien ; accompagnement des employeurs en matière RH ; évolution de la convention collective et de la grille de classification…
- **Management** : évolution de l'organisation du temps de travail des gardiens ; renforcement de l'encadrement.
- **Actions législatives et fiscales** : négociation sur les possibilités d'abattement fiscal pour l'emploi d'un gardien ; étude des possibilités de réduction des coûts liés à l'entretien de la loge via des aides à la copropriété.

AGEFOS PME, partenaire des Gardiens, Concierges et Employés d'Immeubles depuis 1996, a contribué à former près de 10 000 salariés de la branche en 2013.

Consulter la synthèse de l'étude

[1] Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle des Gardiens et Employés d'Immeuble

AGEFOS PME, votre conseiller Emploi-Formation professionnelle, partout en France

AGEFOS PME, 1er réseau gestionnaire des fonds de la formation professionnelle en France, couvre près de 378 000 entreprises, dont 89 % sont des entreprises de moins de 10 salariés, et plus de 6 600 000 salariés au plus près des enjeux de chaque territoire.
1 300 collaborateurs accompagnent les entreprises pour la formation et l'emploi de leurs salariés. AGEFOS PME agit auprès des entreprises adhérentes, dont 50 branches ou secteurs professionnels, pour simplifier la formation et l'emploi, conseiller et informer les dirigeants sur l'ensemble des dispositifs dont ils peuvent bénéficier, mutualiser les moyens disponibles au service de la formation des salariés et mobiliser des financements régionaux, nationaux et européens pour aider l'investissement formation des TPE-PME.

Plus d'informations sur le site AGEFOS PME
Retrouvez-nous sur Twitter : http://twitter.com/AGEFOSPME

La CEGI

La CEGI, Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle des Gardiens et Employés d'Immeuble a en charge la mise en place de la politique de formation de la branche professionnelle et son évolution. Paritaire, elle est composée d'organisations professionnelles d'employeurs et d'organisations syndicales de salariés.

Contacts presse
AGEFOS PME – Adeline Glibota - Tél : 01.72.74.19.55 - aglibota@agefos-pme.com
Vincent Capoën - Tél. : 01.72.74.19.36 - vcapoen@agefos-pme.com